BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 287

38 – ISÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

Ventes et cessions

948 515 010 RCS Grenoble.
GERIMM.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : 27, Boulevard Des Alpes, Eurocity, 38240 Meylan.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion Pour la société absorbante : Dénomination sociale : GERIMM, Forme : Société par Actions Simplifiée, Adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : MEYLAN (38240) – 27, boulevard des Alpes - Eurocity, Montant du capital : 1.000 euros, Numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 948 515 010 RCS GRENOBLE. Pour la société absorbée : Dénomination sociale : L'AGENCE@PART, Forme : Société par Actions Simplifiée, Adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : MEYLAN (38240) – 27, boulevard des Alpes - Eurocity, Montant du capital : 10.000 euros, Numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 531 639 318 RCS GRENOBLE. L'évaluation de l'actif et du passif de la société absorbée dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 244.128,15 euros, Passif : 205.690,68 euros, Actif net : 38.437,47 euros. Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : néant. La date du projet commun de fusion : 10 novembre 2026. Les date et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante : GRENOBLE, le 17.11.2026. Oppositions : article L. 236-15 du Code de commerce..